TEMPERATURE

Du 21 août 1899.

Sur nomètre de E. A. L. CLAUDEL, Opticien, No 142 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
6 h. du matin....	72	22
Midi.....	92	33
3 P. M.....	92	33
6 P. M.....	90	32

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 21 août 1899.

L'étiage à 9 heures A. M.

STATIONS.	Pieds au-dessus de la mer, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St-Paul	.....	14	4.6	+.6
Davenport	10	15	2.2	—0.1
St. Louis	32	30	10.9	—0.9
Cairo	44	45	14.1	—1.9
Memphis	32	33	10.4	—1.0
Helena	43	42	16.0	—0.5
Vicksburg	44	45	14.9	+2.8
Barbree	.....	.....	18.3	.....
Rivière Rouge	.....	.....	13.9	.....
Nile Orléans	9	16	4.1	—0.2
Melville	.....	31	13.8	+0.4
Omaha	.....	18	9.2	+0.3
Kansas City	.....	21	11.5	—1.5
Pittsburg	30	22	5.0	—0.8
Cincinnati	45	50	6.8	—0.7
Louisville	.....	28	4.3	—0.2
Nashville	.....	40	2.8	+0.2
Chattanooga	33	23	1.7	—0.3
Fort Smith	.....	22	5.6	—1.5
Little Rock	.....	23	4.5	+0.2
Arthur City	.....	27	6.3	—0.7
Fulton	20	28	4.9	—0.1
Shreveport	21	29	4.0	—0.4
Alexandria	32	33	2.9	—0.3
Camden	+26	39	3.1	0.0
Monroe	.....	40	1.1	—0.2

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 22 AOUT 1899.

Haut du fleuve—ST-JAMES, à 12 M

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 PM

Rivière Ouachita—J. W. SWAYZE à 5 PM

St-Louis—HILL CITY, à 5 PM

MERCREDI, 23 AOUT 1899.

Old Landing—NEW CAMELIA, à 8 AM

Bas du fleuve—LOUISE, à 11 AM

Haut du fleuve—MABEL COMEAUX à 12

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 M

Sunnyside et Bends—VALLEY QUEEN, à 5 PM

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District.

Connue comme Nos 3205 et 3209 rue Dryades, entre Harmonie et Toledano.

Frank L. Battle vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 59,854.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 31 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Harmonie, St-Denis et Toledano, anciennement la ligne de division du Quartier de Plaisance; ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan fait par H. Grant, voyer de l'ancienne deuxième municipalité de cette ville, daté le 16 avril 1841 et déposé en étude de feu L. R. Kenny, notaire, ledit lot étant contigu au lot de terre No 1 et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
28 juil—28 29 — août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Premier District,

Connue comme No 420 rue Howard, Entre les rues Gravier et Perdido.

Thomas M. Madden vs Eugène Reilley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,987.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilège servitudes et dépendances, à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Gravier et Perdido, désigné comme lot No dix huit, et mesurant vingt-huit pieds dix pouces de face sur la rue Howard sur cent six pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise, le tout s'accordant avec un plan dressé par Joseph Pilié, voyer daté le 12 mai 1837.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
18 août: — 18 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur dans le Premier District.

Connue comme No 1532 rue du Camp, entre les rues Race et Orange.

James Jackson vs Helen H. Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Orange, désigné comme lot No huit, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Camp, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
4 août—4 11 18 25—sept 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

D'acquérir une Belle Résidence et désirable site à bâtir dans le SEPTIÈME DISTRICT.

Vente par le shérif d'un

HOME ELÉGANT

Au coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Poplar.

Terrains 120' sur l'Avenue Carrollton et 173' sur la rue Poplar, sur la ligne des chars Carrollton, et également sur l'extension de l'Avenue Tulane, environ 20 minutes de trajet à la statue de Clay—Les améliorations consistent en un cottage magnifiquement divisé, avec mansarde, contenant environ 10 chambres; vaste et commode salle à manger et salon, vestibule et chambre à bain, et jolies galeries sur la façade et sur le côté; aussi, dépendances, écurie, etc.

Dans un des voisinages les plus désirables et sur une des plus belles avenues de la ville.

AUSSI

Un élégant site à bâtir contigu à cela, sur la rue Poplar.

Terrains 35'x150'

Dans l'affaire de John J. Keegan vs George C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,342 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 1 [illegible] borné par l'Avenue Carrollton et les rues Dublin, Jeannette et Poplar (anciennement Cinquième), laquelle portion de terre forme le coin de l'avenue Carrollton et la rue Poplar, anciennement Cinquième et mesure comme suit: Cent-vingt pieds quatre pouces sept lignes de face sur l'avenue Carrollton, sur cent soixante-treize pieds de profondeur et de face sur la rue Poplar, est profond de cent quarante-huit pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jeannette, de là s'élargissant de trente pieds un pouce une ligne sur une ligne courant à angle droit vers la rue Jeannette, de là vingt-cinq pieds sur une seconde profondeur, et cent cinquante pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond.

2° Une autre portion de terre, étant un terrain vide situé dans le même dist ict et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, commençant à une distance de cent soixante-treize pieds du coin de l'Avenue Carrollton et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Poplar sur cent-cinquante pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par le plaignant d'annoncer que le plaignant accepterа jusqu'au montant de son jugement (de $4,250 68|100 avec 6 0|0 d'intérêt du 1er janvier 1897 jusqu'au paiement) un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un deux et trois ans, portant intérêt au taux de 6 0|0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

21 juil— 21 22 28 — août 4 11 18 20 21 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et des Installations, etc., d'une Buvette.

"Cash Register," coffre-fort, table de pool, etc., meubles de maison, etc.

Samuel J. McBarney vs Mme F. Aragon, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,022—En vertu d'un ordre de vente daté du 1 août 1899, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés le MARDI, 22 août 1899, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, coin de la rue Dryades et de l'avenue Tulane.

Le contenu et installations de la buvette sur les dits lieux, consistant en un comptoir de buvette et des étagères; vins, liqueurs, whiskies, cigares, tabac, etc. Verrerie et porcelaine, etc. Aussi, un coffre-fort à combinaison, un "National Cash Register," une table de pool, une glacière; aussi un grand lot de meubles de maison, assortis, etc.

Le tout d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant. 18 août—18 au 22 inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Bâtisse connue comme le No 530 rue Octavia entre les rues Laurel et Constance.

Louisiana Homestead Association vs Frank Kuhn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,784—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 188, borné par les rues Octavie, Laurel, Joseph et Constance, lesdits lots sont désignés par les Nos 13 et 14; ils sont contigus, mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Octavie sur cent trente-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan dessiné par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de Joseph R. Beard, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
A. E. & O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.
21 juil- 21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grandes propriétés de valeur du Premier District, avec les nombreuses bâtisses, etc., qui s'y trouvent.

Louis Jacobowsky vs Samuel J. Hart et Helen Ha Hart, héritiers de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,956—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatorze certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 704, borné par les rues Clark, d'Hémécourt, Baudin et Génois, désignés par les Nos "Un à Quatorze" inclusivement, sur un plan fait par A. Castaing, daté le 29 janvier 1862, lesdits lots sont aussi désignés par les Nos— sur un devis annexé à un acte pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 6 janvier 1894, par lequel le feu Judah Hart accepta cette propriété de Feurton et Fischer, et mesurant d'après le dit devis comme il suit, à savoir: lots "un à cinq" inclusivement, mesurent chacun vingt sept (27) pieds huit (8") pouces et quatre lignes de face sur la rue Baudin sur cent pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lot No "Un" formant le coin des rues Baudin et Clark, lots Nos Six à Neuf inclusivement mesurent chacun vingt neuf pieds six pouces et 4 lignes de face sur la rue Clark sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; lots Nos "Dix à Quatorze" inclusivement mesurent chacun vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes de face sur la rue D'Hémécourt sur cent pieds dix pouces une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lot No "Dix" formant le coin des rues D'Hémécourt et Clark.

2° Un certain ilot de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris dans l'avenue Hagan, les rues Clark, Commune et D'Hémécourt, ledit ilet est divisé en quatorze lots numérotés de "Un à Quatorze" inclusivement, sur un devis annexé à l'acte ci-dessus récité pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 6 janvier 1894, d'après lequel devis lesdits lots mesurent comme il suit, à savoir: Lots Nos "Un" à "Cinq" sont contigus et mesurant chacun trente-quatre pieds de face sur la rue D'Hémécourt sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles; lot No "Un" formant le coin de la rue D'Hémécourt et Clark. Lots Nos Six à Huit inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente-six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent sept pieds un pouce une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lot No Six formant le coin de l'avenue Hagan et de la rue D'Hémécourt; lot No "Neuf" est contigu au lot No "Huit" et mesure trente-six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent quarante et un pieds un pouce une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lot No "Dix" mesure cinq pieds trois pouces et quatre lignes de face sur l'avenue Hagan, sur cent quarante-trois pieds cinq pouces de profondeur et de face sur la rue Commune, et cent quarante-et-un pieds un pouce une ligne de profondeur sur le côté du lot No "Neuf" et quarante pieds dix pouces et deux lignes de largeur dans le fond, et Lots Nos "Onze" à "Quatorze" inclusivement sont contigus et mesurent comme il suit, à savoir: Lot No "Quatorze" forme le coin des rues Commune et Clark et a trente-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face sur la rue Commune sur cent un pieds six pouces de profondeur et face sur la rue Clark et quatre vingt quinze pieds quatre pouces de profondeur sur le côté du lot No "Treize"; Lot No "Treize" a trente-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Commune, sur quatre-vingt-quinze pieds quatre pouces de profondeur du côté du lot No Quatorze, et quatre-vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne de profondeur du côté du lot No Douze. Le lot No Douze mesure trente-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Commune sur quatre-vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté du lot No Treize et quatre-vingt-trois pieds et une ligne de profondeur du côté du lot No Onze. Le lot No "Onze" mesure trente-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face sur la rue Commune sur quatre-vingt-trois pieds et une ligne de profondeur sur le côté du lot No Douze, et soixante-seize pied dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, le dit lot entre les Nos Onze, Douze, Treize et Quatorze ayant chacun trente-quatre pieds de largeur dans le fond.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre Hagan avenue et les rues D'Hémécourt, Baudin et Clark, divisé en vingt-deux lots en lesquels ledit ilet était anciennement subdivisé d'après un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 janvier 1849, ledit ilet a été subséquemment divisé en vingt quatre lots, numérotés de "Un à Vingt Quatre" inclusivement et ledit ilet est maintenant subdivisé en vingt deux lots numérotés de un à vingt deux inclusivement, sur un devis annexé à l'acte ci-dessus récité pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, janvier 1894, d'après lequel devis lesdits lots mesurent comme il suit, à savoir:—Lots Nos "Un" à "Cinq" inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente quatre pieds de face sur la rue Baudin sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, Lot No "Un" formant le coin des rues Baudin et Clark. Lots Nos "Six" à "Huit" inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent sept pieds un pouce une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Six formant le coin de l'avenue Hagan et de la rue Baudin.

Lots Nos "Neuf" à "Onze" inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente quatre pieds six pouces six lignes de face sur l'avenue Hagan sur cent quarante et un pieds un pouce et une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos Douze à Quatorze inclusivement sont contigus et mesurent chacun trente six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent sept pieds un pouce et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Lot No Quatorze formant le coin des rues Hagan avenue et D'Hémécourt. Lots Nos Quinze à Dix-neuf, inclusivement, mesurant chacun trente-quatre pieds de face sur la rue d'Hémécourt sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles lesdits lots étant contigus, et le lot No Dix-neuf formant le coin des rues D'Hémécourt et Clark; et lots Vingt à Vingt deux sont contigus et mesurent chacun trente quatre pieds de face à la rue Clark sur cent trente-six pieds de profondeur entre lignes parallèles

4° Dix sept certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, comprenant tout l'ilet borné par les rues Commune, D'Hémécourt Genois et Clark, et désignés comme lots Nos un à dix-sept inclusivement sur un plan dessiné par G. T. Dunbar, voyer, daté le 12 décembre 1848, une copie duquel faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 février 1849, les deux déposés en l'étude de Jules Massy, ancien notaire, lesdits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros sur un devis annexé à l'acte ci-dessus récité, passé pardevant Jeff. C. Wenck, le 6 janvier 1894 et mesurant d'après cela, comme il suit, à savoir:—

Lots Nos Un et Deux mesurant chacun trente-un pieds, huit pouces de face sur la rue D'Hémécourt, sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Un formant le coin des rues Genois et D'Hémécourt. Lot No Trois, mesurant trente quatre pieds sept pouces et quatre lignes de face sur la rue d'Hémécourt, sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos Neuf à Seize inclusivement sont contigus et mesurent comme il suit: Lot No Neuf forme le coin des rues Clark et Commune et a trente cinq pieds, deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune sur cent onze pieds, un pouce et sept lignes de profondeur et de face sur la rue Clark, et cent dix sept pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur le côté du lot No dix et trente quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond. Lot No dix mesure trente cinq pieds un pouce et six lignes de face sur la rue Commune sur cent dix sept pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur le côté du lot No neuf et cent vingt trois pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté du lot No onze et trente quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond. Lot No onze a trente cinq pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune sur cent vingt trois pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté du lot No Dix, et cent vingt neuf pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No Douze et trente quatre pieds sept pouces et demi de large dans le fond; lot No Douze a trente cinq pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune sur une profondeur de cent vingt neuf pieds onze pouces et sept lignes du côté du lot Onze, et cent trente-six pieds trois pouces et deux lignes sur le côté du lot Treize, et une largeur dans le fond de trente quatre pieds sept pouces; lot No Treize a trente-cinq pieds un pouce six lignes de face sur la rue Commune sur cent un pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur le côté du lot No Douze et cent sept pieds onze pouces quatre lignes de profondeur sur le côté du lot No Quatorze et trente quatre pieds sept pouces de largeur dans le fond. Lot No Quatorze a trente cinq pieds un pouce et six lignes de face sur la rue Commune sur cent sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur le

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

côté du lot No Treize, et cent quatorze pieds deux pouces et six lignes du côté du lot No Quinze et trente-quatre pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Lot No Quinze, a trente cinq pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune, sur cent quatorze pieds deux pouces et six lignes de profondeur du côté du lot No Quatorze et cent vingt pieds six pouces et une ligne de profondeur du côté du lot No Seize, et trente-quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond, et lot No Seize, a trente-cinq pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Commune sur cent vingt pieds six pouces et une ligne de profondeur du côté du lot No Quinze et cent vingt six pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la rue Génois, et trente (34") pieds huit pouces de largeur dans le fond, ledit lot formant le coin des rues Commune et Génois. Lot No Dix-sept mesure trente quatre pieds sept pouces de face sur la rue Génois sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Lots Nos Quatre et Cinq sont contigus lot No Quatre est contigu au lot No Trois et mesurent chacun trente quatre pieds sept pouces de face sur la rue D'Hémécourt sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Six qui est contigu au No Cinq mesure trente quatre pieds sept pouces et demi de face sur la rue D'Hémécourt sur cent huit de profondeur entre lignes parallèles; et lots Nos Sept et Huit sont contigus et mesurent chacun trente quatre pieds huit pouces de face sur la rue d'Hémécourt sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Sept est contigu au lot No Six et le lot No Huit formant le coin des rues Clark et D'Hémécourt.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur toutes lesdites propriétés ci-dessus décrites et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y dépendant et appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Farrar et Lemle, avocats pour le plaignant.
18 août—18 19 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Connue comme le No 1118 rue Quatrième, entre les rues Magasins et Camp.

Michel Ber vs Sophie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances à cela appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Magasins, Camp et Washington, désigné par le No Seize sur un plan et un certificat d'arpentage fait par W. I. Thompson, député voyer de ville, en septembre 1860, annexé à l'inventaire, dans la succession de Nels Anderson, pris par James Graham ancien notaire de cette ville, le 7 septembre 1860; ledit morceau ou portion de terre mesurant cinquante et un pieds huit pouces de face à la rue Quatrième, sur cent cinquante quatre pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre ligne parallèles, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
29 juil—29 30—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District au Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,549—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre, propriété et intérêt de I. J. Wolf dans et à la succession de son père décédé, B. J. Wolf, étant un intérêt indivisé d'un douzième la dedans et ensuite mentionné sous dit intérêt dans et à la suivante décrite propriété foncière appartenant autrefois à son dit père, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances à cela appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 4, dans l'ilet 27, borné par les rues Harmonie, Toledano, St. Denis et St. Patrick, sur un plan dressé par C. A. Hadin, daté le 14 avril 1849, et déposé en l'étude de Jos. A. Quintero, ancien notaire en cette ville lequel lot de terre mesurant trente pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Aussi, tout le droit, titre et intérêt du dit I. J. Wolf, étant un trois-vingtième d'intérêt dans et à la succession de son frère décédé, George Wolf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.
4 août—4 11 18 25—sept 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Septième District.

Connue comme Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de William Devlin, vs Carter Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,806—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et servitudes à cela appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Troisième, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face sur la rue Burthe sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant. 21 juil—21 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt de successions.

B. J. Wolf et Fils vs I. J. Wolf et Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 59,146—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Joseph Prescott, en et à la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 601 borné par les rues Gravier, Broad, Perdido et White, lesdits lots sont désignés par les Nos 35 et 36 sur un devis annexé à un inventaire pris par Frank E. Reinold, notaire, le 7me jour de janvier 1895, d'après quel lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Gravier, sur cent vingt pieds de profondeur, lot No 36 étant le quatrième lot à partir du coin des rues Gravier et Broad.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
A. E. Blackmar, avocat pour le plaignant.
28 juil—28—août 4 11 18 25 31.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 22me jour de mai 1899, jugement a été rendu dans cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et chiffres suivant, à savoir: Mme Sarah Taylor Casey vs son mari, Dennis Casey—No 58,849, Division A—"considérant qu'un défaut a été pris ici dedans le 17ème jour d'avril 1899, et qu'aucune réponse a été enregistrée, aucune démarche faite pour écarter ledit défaut, et considérant de plus que la loi et l'évidence sont en faveur de la demanderesse, et contre le défendeur,

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement rendu en faveur de Mme Sarah Taylor Casey, et contre son mari, Dennis Casey, pour la somme de douze cent cinquante-quatre piastres 51 sous ($1254 51), avec intérêt légal de la demande judiciaire jusqu'au paiement; que la communauté d'acquêts et gains jusqu'ici existant entre la demanderesse et le défendeur soit dissoute, et qu'une séparation de biens soit effectuée, et que la demanderesse, Mme Sarah Taylor Casey, ait la libre administration de son bien et soit dégagée du contrôle de son dit époux, Dennis Casey et qu'elle reçoive du défendeur le coût de ces procédures.

Jugement rendu le 22 mai 1899.

Jugement signé le 26 mai 1899.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai ici mis ma signature et apposé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 17ème jour de juillet, dans l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

18 juil—18—août 2 18

Succession de Martin William Voelkel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,073—Division D—Attendu que Susanne Grundorf, la veuve de Martin William Voelkel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin William Voelkel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

15 août—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 610 et 612 rue Ste-Marie, entre les rues Chippewa et St Thomas.

Henry Meyer vs James P. Shelly.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 59,906 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entres les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, St André, Chippewa et St Thomas, et mesurant quarante-six pieds huit pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre vingt dix pieds et cent formé de la portion